

MANAGER DES INSTITUTIONS ET DES AFFAIRES PUBLIQUES

BLOC I – DEFINIR ET PILOTER LES PROJETS ET LES PROGRAMMES DES INSTITUTIONS PUBLIQUES ET TERRITORIALES

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>Décrit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
<p>AI. Conception d'une politique publique dans une administration d'Etat, locale ou un établissement public</p> <p>Analyse multicritère et étude de faisabilité pour le choix du mode juridique d'organisation</p> <p>Application des règles de droit public</p> <p>Association et adhésion des usagers et citoyens aux politiques publiques</p>	<p>C1 – Concevoir une politique publique et de programmes d'actions afin d'exécuter les missions de service public ou d'assister les institutions pour ces missions en :</p> <ul style="list-style-type: none"> — Analysant les besoins des usagers, — Etablissant un tableau reliant les objectifs stratégiques, les objectifs opérationnels (finaux et intermédiaires) et l'éventail des moyens susceptibles d'être déployés pour leur réalisation, — Cartographiant les possibles programmes d'action pour la réalisation des objectifs. <p>C2 – Déterminer l'organisation juridique pertinente pour le projet (création d'un service, attribution à un service existant, fusions de service, création d'une personne morale nouvelle) par une analyse multicritère et une étude de faisabilité en se conformant aux procédures d'agrément des institutions publiques et en respectant les modalités de création d'un organisme public.</p> <p>C3 - Appliquer les règles du droit public appropriées afin d'attribuer les responsabilités juridiques et administratives au sein des institutions et de mettre en œuvre les décisions administratives nécessaires au pilotage de projet.</p> <p>C4 – Utiliser les méthodes de démocratie participative de consultation pour associer les usagers et les citoyens à la conception des politiques publiques et s'assurer de leur adhésion aux projets publics.</p>	<p>(C1 à C4) - Etude de cas – Dossier écrit et soutenance orale</p> <p>A la demande d'une organisation, présenter un projet de réforme d'un service public dans un cadre législatif précis intégrant. Le projet de réforme inclut :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Une étude documentaire préalable avec analyse du cadre juridique, de la doctrine, des objectifs stratégiques des pouvoirs publics et de l'identification des partenaires, 2. Une analyse et la définition des objectifs et des contraintes de temps, de moyens et légales 3. La rédaction d'une note proposant le projet de réforme intégrant une étude d'impact (méthode de démocratie participative). <p>Chacune des étapes fera l'objet d'une présentation orale (sous un format choisi par l'évaluateur).</p>	<p>Les problèmes de l'existant sont clairement identifiés, les moyens engagés sont recensés, la pertinence de l'organisation juridique et administrative est évaluée.</p> <p>Les préconisations sont adaptées, en fonction des contraintes budgétaires, juridiques et des moyens humains.</p> <p>L'étude d'impact est pertinente.</p> <p>La note présentant le plan administratif est rédigée de manière claire.</p> <p>L'expression orale est claire et efficace.</p>

MANAGER DES INSTITUTIONS ET DES AFFAIRES PUBLIQUES

<p>A2. Conduite opérationnelle de projet, planification et management d'une politique de développement économique territorial</p> <p>Définition opérationnelle du projet de politique de développement</p> <p>Construction des accords de coopération et mobilisation des acteurs</p> <p>A3. Analyse des modes d'intervention publique possibles pour la mise en œuvre du projet ou programme</p> <p>Analyse du bilan coûts/avantages pour définir le mode d'action</p> <p>Rédaction d'un rapport de soumission pour validation</p>	<p>Afin de conduire de manière opérationnelle une politique de développement économique territoriale,</p> <p>C5 - Etablir un diagnostic terrain à partir des objectifs fixés et des programmes définis afin de rédiger le plan opérationnel.</p> <p>C6 – A partir du plan opérationnel, déterminer le projet en attribuant les responsabilités, établissant le planning de réalisation, mettant en place des outils techniques de suivi afin de garantir la réalisation du projet dans les délais fixés.</p> <p>C7 – Mobiliser un réseau d'acteurs régionaux, nationaux et internationaux partenaires de politiques territoriales ciblés en fonction de leur rôle, leur compétence respective et leur organisation pour déployer une stratégie de coopération pour le projet en cours.</p> <p>C8 - Construire des accords de coopération et de cofinancement, et bâtir des dossiers de demande de financement pour assurer la viabilité financière des projets.</p> <p>C9 - Analyser les différents modes d'intervention (régie, marché ou délégation de service public et partenariat public-privé) en dressant un bilan coûts/avantages pour chacun afin de mettre en œuvre le projet ou le programme arrêté par la collectivité publique.</p> <p>C10 – Rédiger un rapport afin de permettre la prise de décision du décideur public final en formalisant et pondérant les critères de choix pour chaque mode d'intervention envisagé.</p>	<p>(C5 à C8) - Etude de cas en groupe Analyse d'une filière économique au choix sur une région et rédaction des hypothèses et scénarios prospectifs avec les acteurs de la filière. Cette étude intègre :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Une étude thématique de la filière par sous-filière, un diagnostic terrain par la réalisation d'interview des acteurs, 2. La restitution des interviews sous la forme de sous-rapports, 3. La proposition d'un plan opérationnel à partir des hypothèses, des scénarios préalablement définis et des interviews menées. <p>(C9 et C10) - Etude de cas individuelle A partir d'une évaluation des besoins, et des pièces de préparation d'un projet d'aménagement territorial, rédiger une note proposant au maire, le mode de choix de l'opérateur intégrant une analyse des risques financiers.</p>	<p>L'analyse terrain de la filière et sous-filière est détaillée et pertinente.</p> <p>Les acteurs de la filière étudiée sont clairement cartographiés et identifiés en fonction de leur rôle et compétences.</p> <p>Les sous-rapports d'enquêtes soulignent la capacité à mener des interviews ciblées (récupération de données) et à structurer. Les hypothèses et scénarios sont définis en adéquation de l'analyse terrain et des interviews menés auprès des acteurs.</p> <p>Le plan opérationnel est structuré, cohérent et en adéquation avec les objectifs et intègre l'ensemble des acteurs majeurs en soutien à la filière.</p> <p>Le choix de l'opérateur est en adéquation avec le projet d'aménagement territorial et tient compte des risques financiers préalablement analysés et mesurés.</p> <p>La note est rédigée de manière claire.</p>
---	---	---	---

MANAGER DES INSTITUTIONS ET DES AFFAIRES PUBLIQUES

BLOC 2 – MANAGER LES RESSOURCES HUMAINES ET DEVELOPPER LES COMPETENCES AU SEIN D'UN SERVICE

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>Décrit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
<p>A1. Management d'un bureau de ressources humaines au sein d'une institution publique</p> <p>Recrutement, gestion et organisation des effectifs</p> <p>Gestion de la formation, des compétences et des carrières</p>	<p>Afin d'assurer un pilotage optimisé d'un bureau de gestion de ressources humaines,</p> <p>C11 – Recruter et gérer les ressources humaines en garantissant la conformité aux règles de droit par la construction d'un tableau des effectifs permettant une gestion prévisionnelle de l'emploi et la rédaction des fiches de postes afin de définir les objectifs individuels et préciser les responsabilités.</p> <p>C12 - Piloter l'acquisition et/ou le maintien des compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> — En évaluant les besoins en compétences et en formation des agents et, — En concevant un plan de formation adapté, <p>Afin d'assurer la cohérence avec les orientations stratégiques et individuelles, et de conserver la mise à niveau global du service.</p> <p>C13 - Etablir le plan de transformation en priorisant les axes et les étapes pour assurer la visibilité, l'acceptation et diffuser une culture de l'innovation.</p> <p>C14 - Appliquer des outils d'innovation managériale (innovation participative, coaching d'équipe, « <i>design thinking</i> », organisation apprenante etc.) par la mise en place de groupe de travail interne pour associer et accompagner l'ensemble de l'organisation vers le changement et la construction de solutions.</p> <p>C15 - Piloter la fonction numérique par la mise en place des fonction supports de la DSI (direction des services informatiques, <i>Chief digital officer</i>) par des actions de formation et d'accompagnement au changement afin d'assurer la liaison entre le numérique et l'ensemble des métiers de l'institution publique.</p>	<p>(C11 et C12) - Etude de cas en groupe – Dossier écrit et soutenance orale</p> <p>1^{ère} partie sur le diagnostic de l'existant et la rédaction de recommandations pour l'application du « new public management » à un secteur thématique au choix (hôpital, préfecture, service déconcentré, direction générale de police nationale, mairie...). Le diagnostic est établi à partir d'interviews au sein de l'institution choisie assorti d'une recherche documentaire et d'une étude comparative internationale ;</p> <p>2^{ème} partie sur la formalisation d'un nouvel organigramme pour l'institution étudiée assujetti de préconisations de recrutement si nécessaires et la rédaction de fiches de poste. Ce projet d'organigramme est débattu collectivement devant l'évaluateur.</p> <p>(C13 à C15) - Étude de cas individuelle – Dossier écrit et soutenance orale sur l'évolution des conventions collectives d'un secteur spécifique (par exemple la métallurgie) dans un contexte de mutation de la notion de salariat.</p> <ul style="list-style-type: none"> — Définir les axes de formations nécessaires et proposer un plan de formation ; — Décrire la méthodologie de transformation managériale permettant d'entraîner l'adhésion. <p>Les marges de manœuvre ouvertes par la nouvelle loi de transformation de la fonction publique seront détaillées en conclusion de la note.</p>	<p>Le diagnostic des contraintes, exigences, ambitions et limites du « new public management » est clairement rédigé. Les recommandations sont pertinentes et adéquates au secteur visé. Les nouvelles demandes et les points de rupture face aux contraintes statutaires et à la gestion traditionnelle des carrières sont assimilées et prises en compte. L'organigramme est pertinent et précise clairement la composition de la nouvelle équipe (précision du vocabulaire administratif pour l'intitulé des postes). Le plan de formation est construit en adéquation avec les objectifs définis. Les outils et techniques institutionnels de transformation managériales sont appliqués de manière pertinente.</p> <p>Un plan de transformation est rédigé et décrit de manière formelle les étapes de mise en œuvre avec d'un côté le processus de concertation et de l'autre le processus de décision. L'animation au changement via des réunions au sein de l'entreprise, de la branche est organisée autour de groupes de travail et les acteurs clairement identifiés (y compris les pouvoirs publics). Les préconisations de mise en œuvre du changement intègrent les outils d'innovation managériale et les phases d'accompagnement au changement.</p>
<p>A2. Conduite du changement et innovations managériales</p> <p>Planification de la transformation et accompagnement des équipes dans la conduite du changement</p> <p>Intégration des outils digitaux afin d'optimiser le management du(des) service(s)</p>			

MANAGER DES INSTITUTIONS ET DES AFFAIRES PUBLIQUES

BLOC 3 – GERER LES BUDGETS ET LES FINANCES PUBLICS

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>Décrit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITES D'EVALUATION	MODALITES D'EVALUATION
<p>A1. Construction de la stratégie financière et pilotage annuel des budgets</p>	<p>C16 - Etablir une stratégie financière dans le respect des objectifs fixés par les autorités publiques françaises en vue de préparer et exécuter les budgets annuels selon les règles de la comptabilité publique.</p> <p>C17 - Construire le budget annuel d'une unité administrative de l'Etat, d'une collectivité territoriale et/ou d'un établissement public afin de pouvoir assurer l'exécution financière par programme.</p> <p>C18 - Piloter l'application de la stratégie financière par des outils de suivi internes (tableaux de bord, suivi de consommation de crédits et indicateurs de performance).</p> <p>C19 - Préparer les conférences budgétaires annuelles avec la direction financière et animer les conférences.</p>	<p>(C16 à C19) Etude de cas individuelle Rédaction pour le compte d'un décideur public d'un mémoire en réponse à un rapport provisoire de la Cour des comptes ou d'une chambre régionale des comptes,</p>	<p>La lecture des budgets (Etat, locaux et budgets annexes) est pertinente et les fondements de la comptabilité analytique sont assimilés et appliqués.</p> <p>Les règles de finances publiques, procédure et contrôle budgétaires (en utilisant les bons outils) sont également mises en application. Les outils de gestion par objectifs (LOLF, CHORUS, M14) et les règles comptables régissant les dépenses et dettes publiques sont correctement maniés.</p> <p>Un rapport pour répondre aux observations de la Cour des comptes est clairement établi et expose la stratégie financière de la collectivité et permet de la justifier d'un point de vue juridique.</p>
<p>A2. Pilotage de la commande publique pour optimiser les achats et lutter contre les risques de corruption</p>	<p>C20 - Piloter un marché public ou un contrat complexe par l'organisation de la mise en concurrence :</p> <ul style="list-style-type: none"> — En rédigeant les cahiers des charges spécifiques à une mise en concurrence, — En déterminant les modes de rémunération et les critères d'attribution les plus adéquats, — En sélectionnant et en appliquant la procédure légale, — En mettant en place des outils de contrôle de restitution de l'information 	<p>(C20) - Etude de cas individuelle</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Rédaction d'une dissertation sur la préparation, les modalités de la mise en concurrence et le contrôle de l'exécution des contrats de la commande publique. 2. Rédaction d'une note portant sur les contrats complexes (marchés de partenariat ou concessions) et leur manque de maîtrise et de contrôle par les collectivités publiques. 	<p>Les outils de gestion publiques et de pilotage (RGPP, Action Publique 2022, Direction de la transformation publique) sont maîtrisés. Les fondamentaux (règles et grands principes des contrats de la commande publique) sont appliqués.</p> <p>Les volets juridiques et les impacts économiques et politiques de la commande publique sont évalués.</p> <p>La mise en concurrence et la rédaction du cahier des charges est pertinente et efficace au regard de l'étude des besoins.</p> <p>Les moyens préconisés sont adéquats et permettent de contrecarrer le manque de maîtrise et de contrôle par les collectivités publiques.</p>

MANAGER DES INSTITUTIONS ET DES AFFAIRES PUBLIQUES

BLOC 4 – ASSURER LA GESTION DE LA COMMUNICATION D'UNE INSTITUTION PUBLIQUE

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>Décrit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITES D'EVALUATION	MODALITES D'EVALUATION
<p>Gestion opérationnelle de la communication et lobbying</p> <p>Conception du plan de communication et des actions de communication externe</p> <p>Mise en œuvre et pilotage des actions de communication en interne</p> <p>Evaluation de la communication en interne et en externe</p>	<p>C21 - Rédiger un plan de communication en direction des usagers, du public et des institutions tenant compte des stratégies de communication (communication politique, institutionnelle, événementielle, communication de crise et communication web).</p> <p>A partir du plan de communication défini par l'institution :</p> <p>C22 – Définir le budget communication à partir de la stratégie et du plan de communication élaborés et veiller à le maîtriser en réalisant des points de suivi.</p> <p>C23 – Concevoir les actions de communication en direction de l'externe par la réalisation de supports rédactionnels sur tous types de formats (écrits tels que des articles, des communiqués, des plaquettes d'information ou de revue de presse ; internet par l'utilisation des nouveaux médias numériques et des réseaux sociaux et audiovisuel).</p> <p>En vue de favoriser la mobilisation des acteurs autour du plan de communication et de renforcer la cohésion des agents :</p> <p>C24 - Concevoir les modalités d'utilisation des nouveaux outils numériques en vue de renforcer la cohésion agents, et assurer la circulation de l'information.</p> <p>C25 – Adapter le plan de communication en fonction de l'actualité et des événements.</p> <p>C26 – Evaluer l'efficacité de la stratégie de communications en mesurant l'impact du plan de communication par :</p>	<p>(C21 à C26) Études de cas individuelle</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Etude d'un établissement public à caractère industriel et commercial, et le fonctionnement de sa communication interne ; 2. Plan de revitalisation de l'image de marque d'une organisation intergouvernementale (OCDE) ; 3. Analyse de la stratégie de communication d'une organisation privée. <p>Ces études de cas intègrent :</p> <ul style="list-style-type: none"> — Une introduction sur les fondamentaux d'une stratégie de communication ; — Le plan de communication qui détaille l'ensemble des acteurs institutionnels, politiques, économiques et sociaux, parties prenantes, les actions et outils de communication avec l'utilisation de nouveaux médias numériques et les réseaux sociaux (communication externe) ; — Les actions de communication en interne ; — L'étude de l'impact du plan de communication en interne et en externe. 	<p>Le plan de communication est détaillé, précis, fonctionnel et intègre les nouveaux concepts et techniques de la communication institutionnelle.</p> <p>L'utilisation des outils de communication est adéquate, rationnelle et la temporalité (gestion du temps et planification) cohérente avec le calendrier politique et institutionnel.</p> <p>Les outils d'évaluation de la communication choisis sont pertinents.</p> <p>L'utilisation des réseaux sociaux est appropriée, les messages sont clairs et appropriés à chaque cible.</p>

MANAGER DES INSTITUTIONS ET DES AFFAIRES PUBLIQUES

<p>Déploiement d'actions de lobbying et construction d'une stratégie d'influence</p> <p>Pilotage de la communication en situation de crise</p>	<ul style="list-style-type: none"> — Des études et indicateurs des retombées pour corriger le plan et réviser les outils de communication ; — L'élaboration de retour d'expérience ou d'enquêtes d'opinion. <p>C27 - Identifier les groupes, partenaires et institutions cibles en vue de développer une stratégie d'influence en concevant des outils spécifiques à la communication d'influence (rédaction de livre blanc, événements et rendez-vous institutionnels, etc..).</p> <p>C28 - Gérer l'information en temps de crise pour limiter toute déformation d'actualité et parer à la diffusion dans les réseaux sociaux d'information susceptible de déstabiliser le public par :</p> <ul style="list-style-type: none"> — La construction d'un plan de communication institutionnelle, — L'élaboration d'une stratégie de communication en situation de crise. <p>C29 - Concevoir les outils de communication appropriés (écrits et oraux) en vue d'organiser, de structurer et diffuser les informations pertinentes et adaptées vers les acteurs cibles en interne, le public externe et les autorités de régulation et créer de relations durables.</p>	<p>(C27) - Etude de cas – Dossier écrit et soutenance orale Analyse de la stratégie de communication d'influence d'une organisation publique ou privée.</p> <p>(C28 – C29) Media-training (individuel et collectif)</p> <ul style="list-style-type: none"> — Rédaction d'un plan de communication vers les populations après avoir analysé le contexte médiatique ; — Préparation des communiqués en groupe de travail ; — Point presse simulé. 	<p>L'analyse de la situation et des contextes (politique et social) des actions de communication d'influence à entreprendre est claire et pertinente. La stratégie d'influence est pertinente et adéquate. Les outils de communication d'influence utilisés avec les cibles sont adéquats. Les obligations légales de la communication et du lobbying sont maîtrisées</p>
--	---	--	---

MANAGER DES INSTITUTIONS ET DES AFFAIRES PUBLIQUES

BLOC 5 – EVALUER ET CONTROLER LES POLITIQUES PUBLIQUES ET LES PROJETS

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>Décrit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITES D'EVALUATION	MODALITES D'EVALUATION
<p>A1. Evaluation de la politique publique</p> <p>A2. Contrôle interne et externe de la gestion financière</p> <p>A3. Contrôle de la qualité et de la régularité de la gestion financière</p>	<p>Afin d'évaluer l'efficacité et la qualité d'une politique publique :</p> <p>C30 - Rédiger le cahier des charges opérationnel à l'issue des enquêtes réalisées sur l'ensemble de la chaîne de valeur d'une action publique et du choix des critères d'évaluation.</p> <p>C31 - Réaliser un diagnostic (audit interne et étude documentaire approfondie) et une analyse prospective et stratégique afin de proposer des hypothèses de transformation et des voies d'amélioration prioritaires sous la forme d'un rapport.</p> <p>C32 - Etablir une analyse budgétaire en coûts complets sous l'angle de l'efficacité (bilan résultats / objectifs) et de l'efficacité (bilan résultats / coûts) afin de proposer les correctifs budgétaires et financiers et de préparer le dialogue de gestion avec les administrations financières.</p> <p>C33 - Evaluer la mise en œuvre et la situation financière par la réalisation de soldes et ratios internes et comparatifs (coefficient de mobilisation du potentiel fiscal, capacité d'autofinancement, endettement par habitant, capacité de désendettement etc.) afin d'établir un diagnostic global et rédiger des synthèses.</p> <p>C34 - Etablir une synthèse de l'utilisation des ressources humaines par tableau de bord RH et indicateurs, méthodes d'évaluation et l'assessment 360° pour mesurer l'implication, la motivation et le niveau de satisfaction des agents et ajuster le plan de formation et de mobilité.</p> <p>C35 - Rédiger un rapport d'observation ou d'inspection (juridictions financières, corps d'inspection, auditeurs internes et externes) en vérifiant la régularité juridique, la conformité aux</p>	<p>(C30 à C33) - Projet de groupe – Dossier écrit et soutenance orale</p> <p>Les étudiants procèdent à l'évaluation de la politique nationale de lutte contre une pandémie (de type COVID 19). Ils recensent l'ensemble de la documentation disponible (rapports parlementaires et administratifs, articles de presse.) et auditionnent des responsables en charge du dossier (hôpitaux, CNAM...) et des parlementaires en charge des rapports et contrôles.</p> <p>Sur ces bases, ils présentent un rapport oral de 10mn réalisé par groupe de 3 étudiants sur des aspects de l'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> — Des instruments de statistique et de prévision ; — De la pertinence des plans de préparation de la lutte contre les pandémies ; — De la résilience du système sanitaire et hospitalier ; — Des contraintes liées aux rigidités administratives, budgétaires et juridiques ; — Des contraintes liées au respect des libertés publiques ; — Des aspects relatifs à la commande publique ; — Du diagnostic de la gouvernance globale de la gestion de la crise et des outils de pilotage. <p>(C34 à C36) - Etude de cas individuelle</p> <p>Analyse du service de l'eau et de l'assainissement de la collectivité. Cette étude intègre :</p> <ul style="list-style-type: none"> — Analyse globale de la qualité de gestion par le biais de l'analyse en coûts complets du budget annexe, de la rentabilité, de la qualité de 	<p>La méthodologie du rapport d'évaluation est maîtrisée et appliquée de manière adéquate : cartographie des acteurs, description des objectifs et des résultats attendus de la politique publique, analyse des outils utilisés, appréciation sur la pertinence, utilité, efficacité et cohérence de cette politique, recommandations pertinentes en vue d'améliorer la politique.</p> <p>Les ressources documentaires sont nombreuses et de qualité et permettent une exploitation fiable y compris la qualité de leur classement dans l'annexe bibliographique.</p> <p>Le plan cohérent met en évidence un esprit de synthèse développé. Les analyses sont précises et amples, l'introduction et de la conclusion sont de grande qualité et intègrent le référencement des principales idées appuyées d'exemples précis.</p> <p>Le style rédactionnel est clair et sobre et met en évidence un esprit critique froid et neutre.</p> <p>L'apprenant fait preuve d'un esprit d'équipe et d'une capacité à s'insérer dans un groupe dans la réalisation d'un objectif.</p> <p>L'expression orale au cours de la soutenance est claire et l'apprenant va à l'essentiel.</p> <p>Les ratios identifiés à partir du compte administratif sont appropriés.</p> <p>L'analyse des ratios et des comptes permettent de justifier l'efficacité et la qualité de la politique publique.</p> <p>La construction de scénarios de stratégie financière et préconisations budgétaires est qualitative.</p>

MANAGER DES INSTITUTIONS ET DES AFFAIRES PUBLIQUES

	<p>bonnes pratiques, le respect de la proportionnalité des moyens engagés, pour alerter les décideurs publics, qualifier les dysfonctionnements et établir des préconisations.</p> <p>C36 - Assurer la veille de conformité interne par la mesure des risques (civils, pénaux, financiers) pour assurer la sécurité des décideurs publics et préparer les outils de dialogue avec les institutions en charge du contrôle externe.</p>	<p>gestion par le biais d'indicateurs de performance techniques et financiers ;</p> <ul style="list-style-type: none">— Analyse de l'état du personnel ;— Analyse juridique des marchés et des risques,— Synthèse de l'analyse en intégrant l'ensemble des données de performance, d'efficacité, de satisfaction des usagers et des risques.	<p>Les tableaux d'état du personnel sont clairement assimilés et analysés de manière appropriée.</p> <p>La satisfaction des usagers et des risques est évaluée et analysée de manière pertinente.</p> <p>La synthèse met en évidence la définition et la mise en œuvre de plans d'action d'amélioration.</p>
--	--	--	--